



L'épreuve orale terminale : repères à l'usage des enseignants qui prépareront et évalueront les élèves

Ce document a été élaboré suite aux sessions d'accompagnement à l'épreuve orale terminale du baccalauréat STAV qui ont eu lieu à Toulouse et Rennes au printemps 2020.

Sommaire

| | |
|--|----|
| I- Relire les textes réglementaires..... | 2 |
| Deux parties d'épreuve pour une seule grille | 2 |
| Quatre compétences visées | 2 |
| Un format d'épreuve à la fois contraignant et gage de liberté | 2 |
| II- Garantir le bon déroulement de l'épreuve | 3 |
| L'accueil du candidat | 3 |
| La posture du candidat (aspects réglementaires) | 3 |
| La posture du jury..... | 3 |
| Pendant la première partie de l'épreuve (présentation) | 4 |
| Pendant la deuxième partie de l'épreuve (échange) | 4 |
| III- Délibérer et rédiger l'appréciation..... | 5 |
| IV- Préparer les élèves et se préparer, en tant que jury, à l'entretien..... | 5 |
| Des simulations pour s'exercer | 6 |
| Richard | 7 |
| Lisa | 8 |
| Préparer les élèves à l'entretien..... | 9 |
| Annexe : grille nationale critériée d'évaluation | 11 |

I- Relire les textes réglementaires

Deux parties d'épreuve pour une seule grille

Il importe de rappeler que cette épreuve orale, constituée de deux parties (présentation et entretien), doit être évaluée de manière globale, à l'aune de la grille d'évaluation nationale, et à l'issue de la prestation complète du candidat.

Quatre compétences visées

L'épreuve vise à évaluer les compétences d'investigation personnelle, de questionnement, d'argumentation orale et de communication, en s'appuyant sur la grille d'évaluation reproduite en fin de document. Des critères précis figurent dans la grille. Ils permettent d'apprécier si ces compétences sont atteintes. Des indicateurs sont présents pour évaluer le degré de maîtrise du critère, mais ils n'ont pas à être tous observés et ne sont pas limitatifs.

Un format d'épreuve à la fois contraignant et gage de liberté

Le format de l'épreuve est contraint par :

- le temps (2x10 minutes),
- l'adossement du projet aux enseignements de spécialité suivis par le candidat,
- la dimension à la fois socio-technique et éthique du sujet questionné par le candidat,
- la visée obligatoirement argumentative du propos,
- l'absence de support de présentation.

En revanche, le candidat est libre :

- d'argumenter l'opinion de son choix tant que celle-ci ne contrevient pas aux limites légales de la liberté d'expression (notamment l'incitation à la haine raciale, ethnique ou religieuse, les propos discriminatoires),
- de construire son argumentation comme il le souhaite : qu'il s'agisse de l'entrée en matière, de l'organisation générale et de la clôture de la présentation,
- de faire apparaître de manière implicite ou explicite sa ou ses démarche(s) d'investigation.

II- Garantir le bon déroulement de l'épreuve

L'accueil du candidat

Les compétences d'oral attendues étant exigeantes et source de stress, le jury fait son possible pour mettre le candidat en condition de réussite en adoptant une attitude bienveillante et une écoute empathique.

On n'attend pas du candidat qu'il précise son domaine en se présentant, dans la mesure où le sujet sur lequel il a travaillé a été validé au préalable par l'équipe pédagogique. Le sujet est donc de fait adossé aux enseignements de spécialité que l'élève a suivis, quel que soit son domaine.

Il n'est pas opportun non plus que les membres du jury se présentent et indiquent leur discipline.

La posture du candidat (aspects réglementaires)

Le candidat est libre d'être debout ou assis. On peut également imaginer que le candidat, debout pour l'exposé, s'assoie pour l'entretien.

Il a droit à des notes papier mais il ne présente pas de support et ne laisse aucune trace écrite au jury. Seuls les candidats identifiés comme à besoins particuliers, signalés au préalable, pourront éventuellement recourir à d'autres modalités de présentation, définies dans le texte réglementaire portant sur l'aménagement de l'épreuve orale terminale.

La posture du jury

L'oral est une activité difficile à observer et complexe à analyser. À la différence de l'écrit sur lequel l'examineur peut revenir, l'oral ne laisse pas de trace et met en jeu une dimension intersubjective forte. Les examinateurs doivent donc se garder de leurs projections personnelles et se mettre à l'écoute des compétences des candidats.

L'intérêt du binôme qui constitue le jury est de pouvoir confronter des réceptions différentes, inévitablement subjectives, au crible de la grille d'évaluation. Cet échange est d'autant plus important que les examinateurs ne doivent pas se limiter à la prise en compte exclusive de la production verbale mais prendre également en considération la communication non verbale et évaluer la qualité d'écoute du candidat dans l'entretien.

La succession des candidats nécessitant une concentration importante, le jury peut prévoir de prendre des notes pour procéder à la délibération de manière précise et ne pas rester sur une impression d'ensemble susceptible d'être fortement influencée par **des biais d'évaluation**.

Voici quelques exemples de biais d'évaluation, qui, le plus souvent, ne sont pas conscients :

- Évaluer positivement (ou négativement) un aspect de la prestation du candidat peut avoir tendance à évaluer plus positivement (ou plus négativement) les autres aspects, qui peuvent pourtant être indépendants (« effet de halo »).
- Évaluer positivement des candidats qui nous ressemblent (par leur parcours, leurs valeurs et le point de vue qu'ils défendent, leur physique ...).
- Évaluer deux individus l'un par rapport à l'autre au lieu de les évaluer individuellement, ce qui va entraîner une évaluation du second par rapport au premier sous un angle plus favorable ou plus défavorable (effet de contraste).
- Évaluer favorablement ou défavorablement une prestation à l'aune des dernières informations auxquelles nous avons été confrontés (effet de récence).

Le jury sera particulièrement attentif aux effets d'ordre de passage des candidats : on a tendance à plus facilement attribuer une note « extrême » (très bonne ou très mauvaise) aux derniers candidats, contrairement aux premiers ; on a également tendance à sous-évaluer une prestation moyenne qui succéderait à une très bonne prestation, ou surévaluer cette même prestation moyenne qui succéderait à une prestation moins bonne.

Pendant la première partie de l'épreuve (présentation)

Le respect du temps alloué est un indicateur de la compétence « communiquer et débattre » mais, si le jury s'y attache trop strictement, cela peut se faire au détriment de l'écoute et de la qualité de l'échange. Le candidat peut disposer de sa montre ou d'un chronomètre. Il ne sera pas sanctionné pour une présentation d'une durée légèrement inférieure ou légèrement supérieure à 10 minutes. S'il effectue une prestation plus courte que la durée prévue, les examinateurs s'assurent que le candidat n'a plus rien à ajouter puis ils l'informent qu'ils passent à l'entretien. Si le temps imparti est sur le point d'être atteint alors que le candidat paraît loin de sa conclusion, le jury le lui signale, de manière à ce qu'il puisse adapter sa prestation. Après 1 voire 2 minutes de dépassement, le jury doit interrompre le candidat pour engager l'entretien.

Le décompte du temps prend effet quand l'élève débute sa présentation.

Pendant la présentation, l'attitude attentive du jury est importante pour que le candidat se sente écouté voire soutenu. Le jury peut prendre des notes, mais il n'a pas à consulter des documents sur Internet pendant la prestation du candidat (pas de vérification des propos tenus par le candidat par exemple).

Pendant la deuxième partie de l'épreuve (échange)

L'entretien vise à apprécier les compétences du candidat dans une situation d'interaction. Il importe donc de mettre le candidat en confiance et en condition de pouvoir convaincre son auditoire.

Pour ce faire, le jury doit l'écouter attentivement et ménager une situation qui lui permette d'adapter son discours aux personnes auxquelles il s'adresse. Le jury veillera donc à partir de ce que le candidat lui dit et à ne pas le soumettre à un feu rapide de questions auxquelles il ne pourrait répondre que par quelques mots. Car la finalité n'est pas de vérifier des connaissances sur le mode de l'interrogation et a *fortiori* sur celui de l'interrogatoire. S'il convient bien sûr d'être sensible à l'exactitude des propos tenus par le candidat, il est plus important encore que celui-ci puisse légitimer son approche ou justifier le choix de son angle d'attaque ou de ses arguments.

Le jury manifestera un esprit d'ouverture tant dans l'accueil des arguments du candidat que dans le mode de questionnement, qui privilégiera les questions ouvertes. Il veillera à varier les déclencheurs de parole (questions, relances brèves, reformulations, affirmations à discuter, etc.) afin de permettre au candidat de rentrer en conversation et de dialoguer avec lui.

En effet, l'objectif de l'échange est bien de permettre au candidat de déployer les compétences requises : en ce sens le jury s'efforcera, au-delà de questions d'explicitation portant sur les contenus mobilisés, de cibler les enjeux soulevés par le thème ou les démarches suivies, de pousser le candidat à approfondir ou à nuancer son point de vue, en le plaçant en position de débattre. Le jury pourra ainsi opposer des objections, pointer des contradictions, non pour « piéger » le candidat, mais pour mesurer sa capacité à écouter et à réagir voire à entériner des propositions qu'il n'aurait pas envisagées.

Le jury veillera donc à privilégier **la co-construction de l'interaction** afin de faciliter le dialogue. En ce sens il ne s'agit pas d'une interrogation orale mais d'un **entretien coopératif** qui nécessite l'effort des deux parties.

III- Délibérer et rédiger l'appréciation

La grille permet d'évaluer des compétences à partir de critères précis qui constituent des repères. Les indicateurs ne sont qu'indicatifs et visent à éclairer chaque critère. En conséquence, les points sont adossés aux compétences qui doivent être évaluées de manière globale, sans que les points attribués à chaque compétence ne soient ventilés arithmétiquement critère par critère, ni *a fortiori* indicateur par indicateur. Ainsi, par exemple, si la compétence d'investigation est globalement maîtrisée à l'aune des trois critères indiqués dans la grille, il convient d'allouer le maximum de points, à savoir 3 points.

L'appréciation, en accord avec la note finale allouée, pourra mettre en évidence les éléments de réussite et/ou les insuffisances à l'aune des critères figurant dans la grille.

Lors de la délibération, il est préférable que dans un premier temps, chacun parvienne seul à une note, puis que les membres du jury, à l'aune de la grille, argumentent et parviennent à un consensus qui ne se traduise pas arithmétiquement par la moyenne des deux notes.



Nous rappelons que le sujet choisi par le candidat a été de fait validé par l'équipe. C'est le traitement du sujet qui est évalué par le biais de la grille d'évaluation. Le sujet choisi par le candidat ayant été validé par l'équipe enseignante, le jury n'a pas à juger de sa recevabilité. Il lui incombe d'en évaluer le traitement en s'appuyant sur la grille d'évaluation.

IV- Préparer les élèves et se préparer, en tant que jury, à l'entretien

Les questions doivent aider le candidat à mettre en avant ses compétences, surtout si celles-ci n'ont pas été démontrées dans la première partie de l'oral.

Un des enjeux forts de la deuxième partie de l'épreuve orale terminale est de créer une situation dans laquelle le candidat aura à produire un discours oral inédit, non « sur-préparé », dépendant du moment d'interaction singulier qui sera créé par les membres du jury et lui.

Pour cela, il est important en formation de ne pas préparer seulement l'élève à des « questions types » (par exemple « comment vous y êtes-vous pris pour enquêter ? » ou « comment l'idée du sujet vous est-elle venue ? ») mais de le former à écouter ses interlocuteurs, à s'assurer qu'il les comprend bien et qu'il se fait bien comprendre. Les membres du jury auront donc à charge de mener des échanges avec plusieurs « tours de paroles suivis » (centrés, si nécessaire, sur le même sujet, permettant au candidat de développer un argumentaire). La durée de l'entretien étant limitée à 10 minutes, le jury veillera à ne pas se focaliser sur l'obtention de réponses que le candidat peinerait à donner, afin d'évaluer les compétences dans leur diversité.

« La parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute. Celui-ci se doit de préparer à la recevoir, selon le branle qu'elle prend : Comme entre ceux qui jouent à la paume, celui qui soutient, se démarche et s'apprête, selon qu'il voit remuer celui qui lui jette le coup : et selon la forme du coup. »
Montaigne, « De l'expérience », *Essais* III

Le jury devra se mettre à l'écoute du candidat. C'est une condition pour que le candidat entre en conversation et ainsi puisse avoir l'opportunité de montrer son aptitude au dialogue. En effet, converser nécessite l'écoute de toutes les parties : celle du candidat (qui doit s'assurer de bien comprendre les questions, arguments, implicites, propos du jury) et celle du jury (qui doit également écouter suffisamment pour interagir de manière à permettre au candidat d'ajuster ses arguments, de les préciser, de les compléter, de les atténuer, etc.).

Des simulations pour s'exercer

Pour amener chacun à imaginer ce que pourrait être l'interaction entre un candidat et les membres du jury pour cette épreuve orale terminale totalement nouvelle, deux vidéos (« Richard » et « Lisa ») ont servi de support aux ateliers des sessions d'accompagnement (<http://www.ensfea.fr/appui/renovation-bac-stav/simulation-de-lepreuve-orale-terminale-du-baccalaureat-stav-par-des-comediens/>). Elles sont complétées par deux autres vidéos (« Sophie » et « Lucas »¹) qui n'ont pas été exploitées lors des ateliers, mais sont accessibles sur le site de l'ENSFEA, à toutes fins utiles.

Commentaires sur les prestations

Les comédiens filmés font une présentation sur le thème de l'entomophagie : cette thématique, en lien avec les enseignements de spécialité, permet de soulever des enjeux socio-techniques et éthiques vifs.



Les prestations, conçues selon la même trame avec une introduction très calquée sur l'écrit (formulation d'une problématique et annonce du plan), ne sont pas représentatives de la diversité des formes de discours et des entrées en matière qui peuvent être adoptées par les candidats.

Au-delà du degré d'aisance manifesté (ou non), ces prestations présentent l'intérêt d'illustrer la difficulté des candidats à défendre un point de vue clair qui prenne en compte leurs recherches et leur réflexion dans un discours finalisé. Lisa, Lucas et même Richard, bien que son point de vue soit mieux affirmé, font davantage un exposé sur une question dont ils s'efforcent de faire le tour plutôt qu'ils ne hiérarchisent et ne pèsent les arguments trouvés au fil de leurs investigations.

Seule Sophie parvient réellement à finaliser son discours parce qu'elle met ses recherches et les enseignements qu'elle en a tirés au service du point de vue qu'elle défend, à savoir l'entomophagie comme voie d'avenir. Son habileté consiste même à dépasser les objections qu'on pourrait lui faire (le coût et les freins culturels) en imaginant des solutions dans le dernier temps de sa présentation.

La réception dans les ateliers des prestations de Lisa et de Richard a permis d'illustrer des biais identifiés *supra* : les discussions ont montré que certains pouvaient être agacés par l'excès d'assurance qu'ils accordaient à Richard et survalorisaient la prestation orale de Lisa en raison du profil « méritant » qu'ils attribuaient à la jeune fille. Il est important d'être attentif à ce type de biais.

Imaginer l'entretien

L'entretien vise à évaluer de manière plus précise et plus complète les compétences déjà manifestées dans l'exposé. Il s'agit de veiller à poser des questions qui permettent d'approfondir certains arguments, d'ouvrir le débat, de valoriser le travail du candidat...

Les ateliers ont permis de lister des questions possibles que le jury pourrait poser aux candidats fictifs, Richard et Lisa. Il s'agit de questions émises « sur le papier », à partir de vidéos, donc sans l'interaction nécessaire avec les candidats. Ce support vise à s'appropriier la grille ; en aucun cas il ne constitue un « modèle » de questions à poser (puisque l'interaction doit être singulière à chaque candidat et ne peut donc se baser sur des questions préparées à l'avance : c'est la grille qui guidera le jury). Bien souvent, la compétence 4 (« communiquer et débattre ») n'appelle pas de questions spécifiques, mais est évaluée de manière transversale.

¹ Les vidéos ont été construites par paires : la vidéo « Sophie » se rapproche, sur les aspects de contenu, de « Richard », alors que la vidéo « Lucas » se rapproche de « Lisa ». Les comédiens ont pour la plupart utilisé un prompteur, ce qui se remarque parfois. Ils ont interprété un texte qu'ils n'ont pas conçu eux-mêmes et n'avaient pas en face d'eux un jury qui se préparait à échanger avec eux.



Richard

| Compétences | Remarques sur la prestation du candidat | Des questions peuvent porter sur... |
|--|---|---|
| 1. Mettre en œuvre une démarche d'investigation personnelle | Une investigation de terrain (enquête, entretien) mais peu de recoupement des sources | - d'éventuelles lectures du candidat sur le sujet - la démarche d'enquête : le choix des acteurs interviewés, la préparation des entretiens, les questions posées... |
| 2. Questionner un sujet dans ses enjeux socio-techniques et éthiques | Différents enjeux de différente nature (environnementale, culturelle, économique) Aspects contradictoires pointés mais enjeux éthiques peu soulignés, bien qu'annoncés dans l'introduction | - le repérage d'inconvénients de l'entomophagie (les risques sanitaires par exemple) - les enjeux éthiques - les représentations qu'avait le candidat de l'entomophagie avant cette investigation (...) |
| 3. Argumenter des choix dans un discours oral finalisé | Assez bonne justification du projet Un effort de structuration mais le manque de hiérarchisation des arguments fait perdre de vue le message essentiel | - le repérage d'arguments contre l'entomophagie - les réponses à ces arguments contre l'entomophagie - le rapport entre végétarisme revendiqué par le candidat et entomophagie (est-il plus éthique de manger des insectes que des animaux domestiques ? par exemple) |
| 4. Communiquer et débattre | Fait preuve d'aisance | / |



Lisa

| Compétences | Remarques sur la prestation du candidat | Des questions peuvent porter sur... |
|--|--|--|
| 1. Mettre en œuvre une démarche d'investigation personnelle | Une recherche documentaire approfondie, mais pas d'investigation de terrain | <ul style="list-style-type: none">- l'organisation des recherches de la candidate dans le temps- la démarche bibliographique pour trouver, par exemple, un article d'une revue scientifique anglophone citée par la candidate- d'éventuelles tentatives de la candidate d'interroger des acteurs du secteur de l'entomophagie- la connaissance par la candidate de la filière entomophagie sur son territoire |
| 2. Questionner un sujet dans ses enjeux socio-techniques et éthiques | Un questionnaire bien mené Aspects contradictoires et enjeux éthiques bien identifiés | <ul style="list-style-type: none">- l'enjeu éthique de souveraineté alimentaire- les représentations qu'avait la candidate de l'entomophagie avant cette investigation |
| 3. Argumenter des choix dans un discours oral finalisé | Souci d'exhaustivité du questionnaire qui nuit à la finalisation du discours Des arguments divers, mais l'engagement personnel est peu identifiable | <ul style="list-style-type: none">- ce qui a conduit la candidate à choisir ce sujet- le choix ou non de consommer des insectes par la candidate- le degré de pertinence des arguments : si la candidate devait défendre un seul argument ? |
| 4. Communiquer et débattre | Peu d'aisance | / |

Il ne faudra pas hésiter à reformuler les questions posées, pour favoriser leur bonne compréhension par les candidats. En effet, les ateliers ont permis de mettre en évidence que des mots employés par les jurys pouvaient constituer des obstacles importants dans les échanges. Les différences de « culture d'établissement » peuvent amener les candidats à se méprendre sur un mot. Par exemple, on peut imaginer qu'un établissement, lorsqu'il préparera les élèves à l'épreuve, n'utilise jamais le mot « méthodologie » mais lui préfère « démarches d'enquête ». Dans ce cas, un candidat pourrait ne pas comprendre une question, qui pourrait paraître simple au jury : « rappelez-moi la méthodologie que vous avez utilisée ». Le jury veillera donc à ne pas mettre en difficulté les candidats sur des incompréhensions liées à la terminologie de l'épreuve et il n'hésitera pas à reformuler sa question si celle-ci n'est pas comprise par le candidat.

Chaque échange sera très différent, il aura une « couleur » donnée par le candidat et l'interaction singulière que les trois personnes seront parvenues à donner (dans l'idéal, il s'agira d'une discussion argumentée de part et d'autre). Pour cela, une liste de questions types est absolument impossible ! En revanche, sous l'impulsion des participants aux ateliers des sessions d'accompagnement (Toulouse et Rennes en 2020), une liste des « questions à éviter » a été initiée.

Voici des exemples de questions qui ne sont pas dans l'esprit de l'épreuve :

- des questions visant à vérifier la véracité de certains propos sur le mode de la « question de connaissances » (si des données manifestement erronées étaient avancées, on pourrait par exemple amener le candidat à préciser ses sources, questionner sa méthode d'enquête...),
- des questions générales de cours, à partir des éléments abordés (ces questions seraient trop éloignées de la visée argumentative du candidat),
- des questions qui ne seraient pas en lien avec la grille d'évaluation (comme sur le projet professionnel, l'orientation du candidat, qui ne sont pas questionnés dans l'Enseignement Agricole),
- des questions trop personnelles, si le candidat n'a pas abordé le sujet sous cet angle.

Préparer les élèves à l'entretien

Préparer les élèves à l'entretien de l'épreuve orale terminale, c'est les familiariser pendant les séances d'enseignement (Accompagnement Personnalisé, pluridisciplinarité...) à des situations de présentation et de questionnement qui les engagent à être des interlocuteurs actifs et à évaluer les interactions produites.

Développer et formaliser les situations d'interlocution

On peut selon des angles d'attaque propres à chaque discipline sensibiliser aux conduites d'entretien : par exemple faire analyser, dans le cadre d'une émission radio, une interview et ses règles et faire réaliser une interview destinée à s'intégrer dans une émission du même type. Avec pour finalités de transférer ces savoir-faire dans des interviews auprès de professionnels, maîtres de stage, auteurs et conférenciers, etc.

Des activités de débat, régulièrement conduites dans le module C5 sur des questions controversées d'intérêt commun, développent chez les élèves des attitudes et des stratégies utiles pour l'échange avec le jury : écoute attentive d'autrui pour comprendre son raisonnement et pouvoir lui répondre, aptitude à accepter des objections ou à les réfuter, etc. À côté du débat contradictoire classique voisinent d'autres formes – « les quatre coins », « le bocal », « pense seul, à deux, à quatre », « résolution de problèmes » – qui stimulent le décentrement, et l'agilité intellectuelle pour réagir aux interactions, approfondir ses convictions ou accepter qu'elles soient remises en cause.

Des séances d'accompagnement personnalisé peuvent constituer des espaces pour réfléchir à la manière de s'inscrire dans un dialogue et de décrypter les questions posées.

Favoriser l'évaluation des interactions par les élèves eux-mêmes

On peut imaginer par exemple – et ce quelles que soient les disciplines – que ce soient plus souvent les pairs et non l'enseignant qui questionnent l'élève à l'issue d'un exposé ou d'une présentation afin que la classe développe une écoute active et s'approprie les exigences attendues en s'appuyant sur des grilles de co-évaluation et d'auto-évaluation.

On peut également amener les élèves à anticiper l'entretien de l'épreuve orale terminale en leur demandant d'être tour à tour candidat ou examinateur, d'imaginer les questions susceptibles d'être posées à leurs camarades, puis d'évaluer leur réactivité et la pertinence de leurs réponses sur une échelle de 1 à 5.

Points de vigilance par rapport aux attendus de l'épreuve

Les sujets abordés par les candidats s'inscrivent dans des questions complexes dont le jury ne peut pas attendre que le candidat en explore toutes les dimensions. Il devra donc apprécier avant toute chose la pertinence et la cohérence d'un raisonnement et non l'exhaustivité (impossible) d'un propos.

On n'attend pas non plus que les candidats tranchent de manière définitive des questions complexes que la société elle-même peine à démêler. L'angle d'attaque qu'ils auront choisi et la manière de conduire leur argumentation doivent néanmoins traduire un positionnement, aussi nuancé soit-il, qui témoignent de l'engagement du candidat dans son propos. A contrario, la prestation de Lucas (cf. vidéo) verse dans un exposé impersonnel balançant entre avantages et inconvénients qui ne porte aucun point de vue et ne correspond pas à un discours argumentatif finalisé.

Nous rappelons que le candidat est libre de contextualiser son questionnement et de légitimer son propos comme il l'entend, pourvu que ses choix prennent en compte les attendus de l'épreuve.

La dimension éthique des enjeux soulevés et le positionnement attendu du candidat pourront déboucher sur l'expression de points de vue et de valeurs que le jury n'a pas à délégitimer en tant que tels (sauf s'ils contrevenaient aux limites légales de la liberté d'expression). Le jury pourra toutefois les questionner avec tact de manière suffisamment fine pour interroger les certitudes sans heurter les personnes. L'écueil serait de ne pas questionner les aspects éthiques, alors qu'ils constituent un des enjeux de l'épreuve.

Annexe : grille nationale critériée d'évaluation

Publiée dans la note de service DGER/SDPFE/2019-702 du 10/10/2019

| Compétences visées | Critères | Indicateurs | Barème |
|---|--|---|------------|
| Mettre en œuvre une démarche d'investigation personnelle | <ul style="list-style-type: none"> Planification de la démarche dans la durée. Sélection de procédures d'investigation appropriées. Repérage des acteurs (liés au sujet étudié) et recensement des sources. | <ul style="list-style-type: none"> Prise d'initiative Variété des expériences prises en compte (stage, expérience scolaire et/ou extra scolaire) Variété des démarches d'investigation (exploration documentaire ou de données empiriques, enquête, entretien, observation en milieu naturel, etc...) | /3 |
| Questionner un sujet dans ses enjeux socio-techniques et éthiques | <ul style="list-style-type: none"> Contextualisation de la question de départ. Mise en évidence des aspects problématiques (et/ou contradictoires) du sujet choisi : impacts sociaux, politiques, environnementaux, enjeux éthiques, etc.) Traitement des informations avec un regard critique et systématique. | <ul style="list-style-type: none"> Dépassement et /ou enrichissement des représentations initiales Degré de conceptualisation et de problématisation (différents volets abordés selon différentes perspectives, et à différentes échelles, locale/nationale/internationale) Variété des savoirs mobilisés (académiques, professionnels, vernaculaires, médiatiques). Reconnaissance des valeurs et des principes impliqués. | /5 |
| Argumenter des choix dans un discours oral finalisé | <ul style="list-style-type: none"> Justification du projet présenté. Mise en avant d'arguments épistémiques et éthiques (éthique personnelle et/ou professionnelle) au service d'un point de vue. Organisation d'un discours destiné à convaincre. | <ul style="list-style-type: none"> Cohérence des choix Degré d'engagement du candidat dans son propos Qualité de la prise de position Vocabulaire et/ou posture critique Articulations logiques Modalisation, nuances | /6 |
| Communiquer et débattre | <ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de la situation de communication (contrainte temporelle, prise en compte du jury) Expression de qualités de communication verbale et non verbale (fluidité et implication) Ajustement du propos dans l'échange et aptitude au dialogue (débat) | <ul style="list-style-type: none"> Respect du temps alloué Élocution, débit, volume Correction de la langue et lexique spécialisé Distance par rapport aux notes Attitude investie Degré de réactivité dans l'entretien Interactions nombreuses et variées (maîtrisées) | /6 |
| Appréciation | | | /20 |